

GRAND ANGLE

LE MAGAZINE DE LA VILLE
DE CARANTEC

À EXPLORER

LE KELENN,
UN PROJET PHARE
POUR LA COMMUNE

P.09

À FEUILLETER

Deux chantiers
de voirie
en cours

P.06

À PRÉSERVER

Une nouvelle
configuration
pour le Clouët

P.14

À DÉCOUVRIR

Guillaume
CASTEL
en 6 lettres

P.20

04

À REVOIR

06

À FEUILLETER



09

À EXPLORER



À PRÉSERVER

Une nouvelle configuration pour le Clouët
Inscrivez-vous pour participer au jardin partagé

Une charte de l'arbre, une démarche innovante

Réduire nos déchets pendant les fêtes

Interview de Marie-Louise Claude :

« La pointe de Pen-al- Lann
doit rester un poumon pour Carantec »

22

EXPRESSION ÉLUS

23

À NOTER



08

À SUIVRE

Une activité touristique
en hausse de 20 %

LE KELENN, UN PROJET PHARE POUR LA COMMUNE

- Un aménagement modulaire et progressif
- Zoom sur le CAUE
- Qu'est-ce qu'une résidence de programmation active ?
- 3 questions à Philippe Auzou

18

À PARTAGER



20

À DÉCOUVRIR

Guillaume Castel,
en 6 lettres

Directrice de publication : Nicole Ségalen-Hamon
Photos et illustrations : Thibault Poriel,
Ulrich Grümmer, Julien Thomas,
Ville de Carantec, Carantec Nautisme
Conception et mise en page : D'une idée l'autre
Impression : Cloître imprimeurs
Imprimé sur papier recyclé
Distribution : Ville de Carantec
Tirage : 3 000 exemplaires

GRAND ANGLE - CARANTEC
BP 14 - 29660 Carantec
T 02 98 67 00 30 • F 02 98 67 07 44
secretariat@ville-carantec.com
www.ville-carantec.com

ÉDITO

*Chères Carantécoises,
Chers Carantécois,*

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont clore l'année 2021. Elles sont synonymes de convivialité, de plaisir et de bonheur. Ces retrouvailles partagées en famille qui marquent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte encore rythmé par les fluctuations de la pandémie.

Je souhaite ici remercier la population qui, dans une très large majorité, respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen.

2022 sera l'année des inaugurations, celle de la Maison d'Assistantes Maternelles du musée et de l'Office de tourisme mais aussi l'année de la réalisation de nos premiers projets.

L'équipe municipale a souhaité mettre l'accent sur l'environnement et le bien vivre à Carantec. Dans ce deuxième numéro, nous mettons en lumière le projet « Kelenn ». Vous l'attendiez depuis longtemps, nous sommes heureux de vous le faire découvrir.

D'autres projets sont en cours comme la charte de l'arbre, une première dans le département, la rénovation de la rue de Lolory, l'installation du jardin partagé, l'aménagement paysager de l'espace autour du cyprès de Lambert du Clouët.

Sachez qu'à vos côtés, tout au long de ce mandat, les élus auront à cœur de permettre à chacune et à chacun d'entre vous de s'épanouir dans un cadre de vie privilégié.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022.

Nicole SÉGALEN-HAMON,
Maire



*Karantegadez,
Karantegad ker*

Erru gouelioù hengounel Nedeleg hag ar bloaz nevez da lakaat un termen d'ar bloavezh 2021.

Talvezout a reont evit an holl : mignoniezh, plijadur hag eürusted. Un dra ret eo an emgav-se en tiegezhioù dreist-holl abalamour da endro diasur an hollreuziad.

Trugarekaat a ran an holl amañ peogwir eo bet doujet dre-vras d'ar pezh e veze erbedet gant ur spered keodedour.

Bloavezh 2022 a vo hini an digoradurioù. Hini Ti ar skoazellerezed mammoù, ar mirdi hag ofis an douristelezh, met ivez bloavezh sevenidigezh hor raktresoù kentañ.

Skipailh ar gumun 'n eus bet c'hoant pouezañ war an endro hag an doare da vevañ e Karanteg. En eil niverenn-mañ e lakaomp ar sklerijenn war ar raktres « Kelenn ». E oac'h o c'hortoz anezhañ abaoe pell. Eürus omp da lakaat ac'hanoc'h d'e zizoleiñ.

Raktresoù all 'zo war ar stern : evel karta ar wezenn, evit ar wech kentañ en departamant, reneveziñ straed Lolory, sevel ul liorz lodennet, ober war-dro ar gweledva en-dro Kiprezenn Lambert er C'hloved.

Dav eo deoc'h gouzout hag ho dilennidi en ho kichen, a wir galon, a glasko lakaat ac'hanoc'h da vleuniañ en ur stern brav.

Gant ar c'huzul a-bezh e hetan deoc'h ur bloavezh mat ha dispar 2022.

Nicole SÉGALEN-HAMON,
an Itron Maer

Traduit par Bernez Tangi

REPAS DES ANCIENS

Après l'annulation en 2020, le repas des anciens a pu se tenir à la base nautique le 14 novembre. Un moment particulièrement chaleureux, convivial et festif, où ont été honorés les doyens présents à ce repas : Mme Anne Le Diuzet et M. André Ollivier.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Des réunions d'information ont eu lieu aux Cormorans et à Saint-Joseph en présence de deux élèves. Celles-ci ont expliqué la démarche et incité les élèves de CM1 et CM2 à proposer des idées pour réaliser des projets.



R



OCTOBRE ROSE

Les activités sportives organisées par l'association « La Vie en Rose » en octobre dernier ont connu un grand succès. Près de 300 personnes étaient présentes pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.



ARRACHAGE DES GRIFFES DE SORCIÈRE

10 tonnes de griffes de sorcière (plantes invasives) ont été extraites des milieux naturels de l'Île Callot par les étudiants en BTS GPN de Suscinio les 14 et 15 octobre. En parallèle, 100 pieds d'oyats des dunes ont été plantés sur les zones non végétalisées pour favoriser le maintien de l'espace dunaire.



R

WEEK-END DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE AFGHAN

Dans un pays où règne l'obscurantisme le plus total, il était important d'être à l'initiative d'un événement de solidarité avec le peuple afghan. Avec le soutien de la municipalité, le cinéma L'Étoile a proposé pendant 2 jours projections de films et de documentaires, débats avec les réalisateurs et témoignages. La recette de ce week-end a été reversée à l'association « Afghanistan libre ».



COMMÉMORATION DU 11-NOVEMBRE

Les élus et les associations patriotiques ont commémoré l'Armistice de la Première Guerre mondiale. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux Carantécois qui se sont associés à ce jour du Souvenir.



LA MAM en chiffres

Les travaux de la Maison des assistantes maternelles (MAM) ont été réceptionnés début décembre. Les travaux d'un montant de 230 000 € HT sont financés à hauteur de 60 000 € par Morlaix Communauté et de 40 000 € par l'État. L'annuité de l'emprunt de 130 000 € réalisé par la commune sera couverte par les loyers qui seront facturés aux deux assistantes maternelles porteuses de ce projet. Elles pourront accueillir 8 enfants



dès le printemps, lorsque les aménagements intérieurs seront terminés et les agréments obtenus.

CONTACT

Laetitia Thépaut :
06 50 24 56 09

Gwenaëlle Le Moal :
07 67 22 44 29

MOBILITÉ

LES AVANTAGES D'UN SCHÉMA DE DÉPLACEMENT

Une étude permettra aux élus d'apprécier les questions de déplacements sur la commune, de préciser sa politique en matière de développement local, de cadre de vie et d'aménagement, d'anticiper et d'apporter une cohérence aux futurs aménagements de voirie et d'espaces publics.

PLUSIEURS OBJECTIFS :

- Décliner les documents intercommunaux relatifs aux questions de mobilité ;
- Avoir une vue d'ensemble des déplacements à l'échelle de

la commune (problématiques, besoins, stratégie et actions cohérentes) ;

- Améliorer les conditions de circulation des usagers par des actions concrètes, étalées dans le temps ;
- Apporter des solutions adaptées aux problématiques de déplacements selon la saison ;
- Encourager les modes actifs : marche à pied, vélo, engins de déplacements personnels, et impulser un changement de comportement.



TERRE D'ESPOIR

La collecte de journaux, papiers et revues, organisée par Terre d'Espoir a lieu chaque premier vendredi du mois, le matin, dans les locaux des services techniques, rue du Maréchal Koenig. Ces journaux sont vendus ensuite à Cellaouate, entreprise de Saint-Martin-des-Champs, pour être recyclés en ouate de cellulose. Les sommes récupérées sont destinées à être versées aux associations d'aide à l'enfance. N'hésitez pas à venir les déposer.



DEUX CHANTIERS DE VOIRIE EN COURS

La rue de Lolory et les rues annexes Duquesne, Y. Lefebvre et Rhu Bian

Après avoir créé un réseau d'eaux pluviales et enfoui les réseaux électriques, télécom et éclairage public, la deuxième tranche, qui comprend la pose des nouveaux candélabres ainsi que la dépose des poteaux béton et bois, commencera en janvier 2022. Les aménagements de surfaces (voirie et espaces verts) y compris les abords du lavoir sont prévus au printemps. En fonction de l'avancement du chantier, il est possible que les plantations soient réalisées à l'automne prochain.

Les travaux du dernier tronçon de la rue Albert Louppe entre les ronds-points de Kermor et de Créac'h-Cauoët

Ils débuteront mi-janvier par le remplacement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées. Suivront les effacements de réseaux. Les aménagements de voirie et les aménagements paysagers devraient démarrer à l'automne 2022. Le projet sera présenté à la population au cours du premier trimestre 2022.



TOURNOI DE GOLF

Le 18 et 19 septembre au château du Bois Guy à Fougères, l'équipe de golf de Carantec est devenue championne de Bretagne (9 trous). L'équipe était composée de Pierre Kerbastard, Nicolas Lecapitaine, Jean-François Allieux, Patrice Kermaal, Alexandre Belin et Louison Le Bail.



ÉLECTIONS 2022

En 2022, se dérouleront les élections présidentielles les 10 et 24 avril, puis les élections législatives les 12 et 19 juin. Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au vendredi 4 mars en mairie (avant 18 h) ou sur service-public.fr (avant minuit).

Si vous avez déménagé au sein de la commune ou si n'avez pas reçu votre carte électorale en 2019 ou votre propagande électorale en 2021, rapprochez-vous du service des élections afin de vérifier vos coordonnées et les actualiser si nécessaire.

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Un agent recenseur recruté par la Mairie vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

+ D'INFOS

Vous pouvez vous adresser à la mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Recensement citoyen

Chaque jeune doit se faire recenser à la mairie dans les trois mois qui suivent ses 16 ans. Il reçoit une attestation de recensement, qu'il devra présenter lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer ultérieurement le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

+ D'INFOS

Pièces à présenter : pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.



Départ à la retraite

YVES MIGNOT, LE GREENKEEPER DU GOLF

C'est en janvier 1993 qu'Yves Mignot arrive comme greenkeeper au Golf de Carantec. Un golf qui n'est encore qu'une belle promesse car si Yves s'installe à Carantec c'est bien pour le faire naître. C'est donc, avec son épouse Danielle, qu'il quitte Pont l'Évêque dans le Calvados.

La construction du golf a été réalisée en sept mois, de janvier à juillet 1993, un record, pour que les premiers joueurs puissent frapper leurs premières balles.

L'option retenue fut celle d'un golf « rustique ». Mais rapidement, pour répondre aux attentes des joueurs, Yves avec son équipe a su créer la qualité du parcours, aujourd'hui encore reconnue de tous. Progressivement, Yves a mis en place un parc de matériels de qualité dans une démarche écologique.

Les projets sont encore nombreux dans les tiroirs d'Yves, il est certain qu'il saura transmettre sa passion et sa vision à son successeur.

Nous souhaitons à Yves une retraite bien méritée. Nous le guetterons au golf non plus à s'inquiéter de la santé des greens, mais plutôt à travailler son drive !

Merci Yves pour ton engagement sans faille au service du golf de la SEM des Pays de Morlaix !

SAISON TOURISTIQUE

UNE ACTIVITÉ EN HAUSSE DE 20 %

Les modes passent, les évolutions techniques modifient les perceptions, mais les atouts touristiques de Carantec, bien connus depuis la fin du XIX^e siècle, sont toujours d'actualité : climat vivifiant, nature maritime préservée, nombreuses plages de sable fin, sports nautiques, pêche à pied sur l'estran, randonnées côtières...

Le grand acteur touristique est sans conteste l'association Carantec Nautisme qui, année après année, offre un large éventail d'activités durables aux Carantécois et touristes. Nous devons ici féliciter Gwénolé Merrer, le nouveau directeur, pour avoir su maintenir le niveau d'exigences de Carantec Nautisme. Son équipe de permanents et de saisonniers est, sous sa gestion, un gage d'excellence qui fait le bonheur des nombreux pratiquants.

La saison 2021 a vu malgré une météo mitigée, une augmentation d'activité de 20 % par rapport à 2020. Les grands secteurs d'activité avec des progressions à deux chiffres sont :

- **Les stages pour les multi-supports** des 7/8 ans (planche, kayak, paddle, Optimist) ;
- **La plongée** avec une belle percée auprès des enfants et ados ;

- **La marche aquatique** avec en complément l'engouement des 5/7 ans pour les nouveaux **stages de sensibilisation à la natation en mer**.

UNE OFFRE SPORTIVE COMPLÈTE

Au-delà de Carantec Nautisme qui est un des trois thèmes constituant l'essentiel des demandes d'informations auprès de l'Office de tourisme, avec les îles (Callot, le château du Taureau, l'île Louët), et les excursions en mer, le golf et le tennis complètent l'offre sportive.

La fréquentation estivale est rendue possible par la qualité des hébergements et la variété des commerces sur la commune.

La saison 2021 a dans sa globalité été satisfaisante pour ces deux secteurs économiques primordiaux pour Carantec avec une augmentation du nombre de visiteurs et des

ventes par rapport à 2020, malgré un début juillet calme et une météo hasardeuse. Il est cependant important de rappeler que les mois précédents ont été éprouvants pour ce secteur économique, la saison ne permettant pas de compenser le manque à gagner. Les visiteurs se sont montrés plus attentifs quant au respect des normes sanitaires (port du masque, pass sanitaire ou PCR) que l'année précédente.

UNE SAISON SATISFAISANTE

Les hébergements à la nuitée affichaient souvent complet entre le 15 juillet et le 15 août. Certains partenaires ont même réalisé leur meilleure saison. Les hébergements longue durée ont également réalisé une excellente saison. Le camping Yelloh Village des Mouettes a mis à disposition une infirmière pour les tests PCR, permettant aux visiteurs de profiter pleinement de leur séjour. D'autres campings, notamment Les Hortensias, ont vu le nombre de visiteurs s'accroître considérablement, notamment début août.

Concernant les restaurateurs, la majorité estime avoir réalisé une très bonne saison avec une augmentation du chiffre d'affaires. Les difficultés de recrutement n'ont pas toujours permis de répondre à la forte demande. ●





DOSSIER

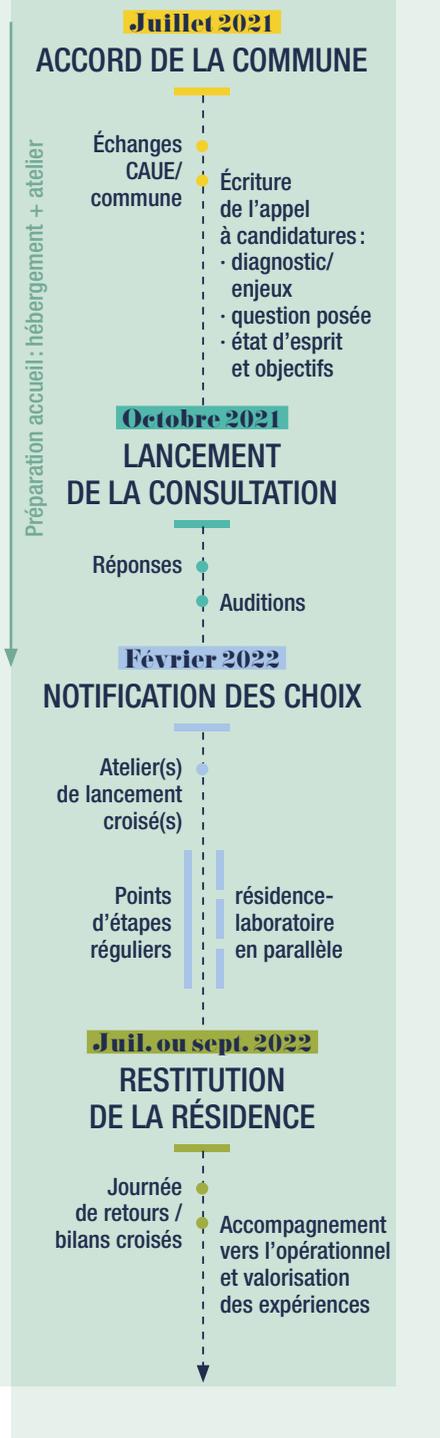
LE KELENN, UN PROJET PHARE POUR LA COMMUNE

Actualisation de la programmation du lieu, travaux de réhabilitation, aménagement des espaces intérieurs constituent les trois étapes de ce projet d'envergure. Projet renforcé par une pratique innovante : la résidence de programmation active qui permettra aux futurs usagers de donner leur avis et de participer à la nouvelle structuration du lieu.

UN AMÉNAGEMENT MODULAIRE ET PR

LE CALENDRIER

PRÉVISIONNEL



La commune de Carantec souhaite réinvestir le Kelenn, ancienne salle sportive de 1 200 m² construite en 1979 et désaffectée depuis 2011.

Le projet est de créer une salle polyvalente de grande capacité. Outre cette fonction, ce bâtiment doit devenir un véritable espace de vie, de rencontres et d'activités à l'année pour les habitants de la commune et de l'intercommunalité. Pour atteindre ces objectifs, la programmation du lieu réalisée en 2019 sur l'ensemble du site doit être actualisée et affinée, afin de faire émerger un projet sur-mesure, conçu avec et pour ses futurs usagers. Pour l'accompagner dans cette démarche, la municipalité a décidé de faire appel au CAUE du Finistère (lire encadré).

Ce chantier se déroulera en plusieurs étapes. Une première phase de travaux, qui vise à sécuriser et ouvrir le bâtiment, portera sur la toiture qui présente des dégradations importantes dues à des infiltrations d'eau. La couverture, en shingle (bardeaux bitumés), est très abîmée. Un barriérage important a été mis en place pour éviter que le public monte sur ce toit, dont la pente douce et la proximité du sol en font un « terrain de jeu » bien dangereux.

CONCERTATION CITOYENNE

Après pérennisation de cette toiture, la salle sera transformée en halle traversante avec l'ouverture des pignons, puis l'installation de portes coulissantes. À l'issue de ces travaux, à l'été 2023, le bâtiment offrira une accessibilité au public. Le coût de cette première étape est estimé à 600 000 euros HT. La seconde étape reposera sur une phase de programmation active (lire page 12) en concertation avec les usagers et les habitants. Concrètement, il s'agit de permettre aux architectes d'être présents, sur place, sur un temps « long », en résidence. Investir ainsi le lieu et l'ouvrir permettra de préfigurer des hypothèses et de dégager de nouvelles pistes élaborées avec les futurs usagers, tout en permettant l'appropriation du projet par tous.



FACE SUD DE LA SALLE DU KELENN

AGRESSIF



INTÉRIEUR DE LA SALLE

DES STRUCTURES INDÉPENDANTES

La dernière phase des travaux aura pour objectif d'aménager des espaces confortables, avec la rénovation de l'espace vestiaires et la construction de structures indépendantes, chauffées et isolées, à l'intérieur de la halle selon les besoins finaux issus de la programmation active. Un espace sera laissé libre, largement ouvrable sur l'extérieur pour imaginer des usages dedans-dehors.

Cette conception modulaire et progressive aura le gros avantage de pouvoir adapter le rythme de construction des aménagements futurs aux capacités financières de la commune. ●

« En 2023, le bâtiment offrira une accessibilité au public »



ZOOM SUR LE CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

LE CAUE est une association mise en place par le Conseil départemental dans le cadre de la loi sur l'architecture. Il a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale avec pour missions de :

- Conseiller les particuliers et les collectivités locales dans leurs démarches de construction et d'aménagement sur tous les aspects et les facteurs contribuant à la qualité du cadre de vie et de l'environnement.
- Former les élus à la connaissance des territoires et de leur évolution, les professionnels et les acteurs du cadre de vie par des journées d'échanges techniques et des programmes de formation continue adaptés.
- Informer et sensibiliser le grand public à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement ainsi qu'à l'esprit de participation : visites, conférences, expositions, publications, débats, tables-rondes, ateliers pédagogiques, etc.

Le budget du CAUE provient des recettes d'une taxe départementale sur les permis de construire, la taxe d'aménagement, votée par le conseil départemental ;

des cotisations de ses adhérents (collectivités territoriales, associations, particuliers) ;

des subventions et participations financières des collectivités et de l'État, de dons et de legs ; de partenariats publics ou privés.

Chaque année, le CAUE accompagne, en amont de la maîtrise d'œuvre, près de 100 communes et entre 400 à 500 particuliers.

Cet accompagnement repose notamment sur l'assistance à la mise en place en 2022 d'une résidence architecturale et paysagère de « programmation active ». Concrètement, il s'agit de permettre aux architectes d'être présents, sur place, sur un temps « long », en résidence. Investir ainsi le lieu et l'ouvrir permettra de préfigurer des hypothèses et de faire émerger de nouvelles pistes élaborées avec les futurs usagers, tout en permettant l'appropriation du projet par tous.

QU'EST-CE QU'UNE RÉSIDENCE DE PROGRAMMATION ACTIVE ?

Conjointement aux travaux qui seront réalisés afin de transformer la salle en halle traversante, le CAUE et la commune ont lancé une consultation pour désigner un groupement d'architectes qui va travailler sur les futurs usages de la salle.

L'originalité de cette démarche est de permettre aux architectes d'être présents sur le site, « en résidence » pendant plusieurs semaines. C'est un nouveau dispositif mis en place par le CAUE et développé sur trois communes du Finistère : Plouézoch, Combrit et Carantec.

À Carantec, le travail des architectes portera en premier lieu sur le devenir de la salle, point de départ de la requalification du site du Kelenn. Il intégrera également une réflexion paysagère et fonctionnelle des abords et questionnera le devenir de certains autres équipements communaux.

UNE DÉMARCHÉ NOVATRICE

Les architectes résideront sur le site pendant six semaines, à raison de 2 à 4 sessions d'une semaine minimum réparties sur six à huit mois. Cette période leur permettra d'une part de prendre le temps de comprendre la complexité des situations et des relations, l'historique et les petites histoires, d'aborder ce lieu changeant en fonction des saisons. Et d'autre part, d'échanger avec les futurs usagers du site, qu'il s'agisse des habitants, des riverains, des commerçants, des scolaires ou encore des partenaires extérieurs et des associations carantécoises.

La finalité de cette démarche novatrice est d'établir des réponses souples, sobres, relevant du sur-mesure, questionnant les programmations classiques et économisant moyens, matériaux et énergies. ●



PLAN DE LA SITUATION ACTUELLE DU SITE DU KELENN



3 QUESTIONS À PHILIPPE AUZOU

Conseiller municipal,
co-responsable du projet Kelenn

POURQUOI AVOIR CHOISI DE RÉNOVER LA SALLE DU KELENN ?

Le Kelenn est un site emblématique pour les habitants, la population des environs et les touristes. Nous avons choisi de réhabiliter cette salle car elle se situe dans un site exceptionnel proche des plages, du centre nautique, de la zone humide remarquable, des restaurants et de l'aire de jeux des enfants.

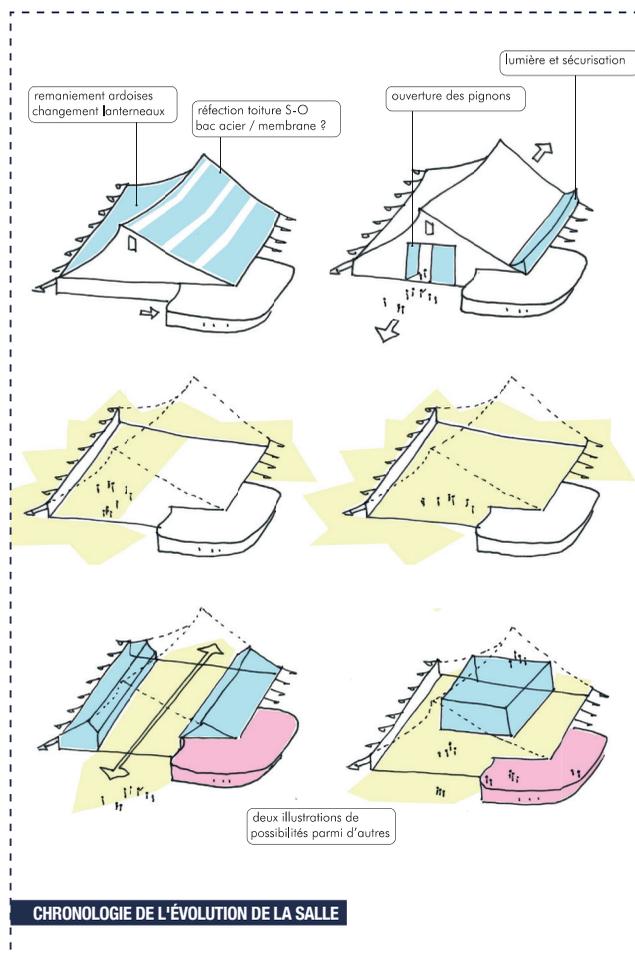
Notre objectif est d'accueillir dès l'été 2023 les Carantécois et les estivants dans un bâtiment rénové.

QUELLE EST LA PHILOSOPHIE DE CE PROJET ?

L'objectif est d'utiliser au maximum l'existant, en particulier la structure actuelle. L'optique de sobriété (recyclage des matériaux) que nous affichons constitue une première démarche écologique. Nous poursuivons avec cette exigence d'excellence environnementale dans la phase d'aménagement des modules qui viendront progressivement équiper cette salle. Au final, cette conception, qui sort des schémas habituels, conduira à un coût sensiblement inférieur à celui estimé dans la précédente étude de programmation.

LES ABORDS DE LA SALLE FONT-ILS PARTIE DU PROJET ?

L'environnement immédiat de la salle sera évidemment traité dans la programmation des travaux. Ceci constituera le point de départ d'un réaménagement complet de la cuvette du Kelenn qui interviendra dans la continuité de rénovation de la salle.



UNE NOUVELLE CONFIGURATION POUR LE CLOUËT

Préserver l'arbre remarquable du Clouët était le premier objectif. Au fur et à mesure des réunions sur site, le projet a évolué vers un espace paysager.



LÉO POULIQUEN,
PAYSAGISTE DE L'ATELIER BIVOUC

ZOOM SUR

L'atelier Bivouac

L'atelier Bivouac est un collectif de paysagistes travaillant entre l'Ardèche et le Finistère et qui accompagne des communes dans la transformation d'espaces publics avec les services techniques. Leur travail est basé sur une approche très sobre : le recyclage des éléments en place. En parallèle des espaces publics, Bivouac travaille sur des projets pédagogiques de sensibilisation au paysage et des installations artistiques.

Le projet d'aménagement de la plage du Clouët est né de l'envie d'un groupe d'élus de mettre en valeur le grand cyprès de Lambert, arbre remarquable d'une trentaine de mètres de haut, qui trône au milieu du parking nord de la plage. Cette action fait partie d'une réflexion plus vaste, à l'échelle de la commune, qui vise à inventorier et valoriser le patrimoine arboré du territoire.

Avec les paysagistes de l'atelier Bivouac, les élus ont fait progressivement évoluer le projet vers un aménagement plus vaste considérant l'ensemble de la séquence d'arrivée sur la plage. L'idée est de dégager la vue sur la baie et de d'offrir un espace accueillant pour les promeneurs au pied de l'arbre. Ainsi est née l'envie de constituer un jardin créant une transition entre le parking et la plage, un espace où s'arrêter, pique-niquer ou simplement observer.

UN SECOND SOUFFLE

La désimperméabilisation des sols, nécessaire pour réaliser les plantations, permettra de donner un second souffle à la vie du cyprès en aérant son pied et en empêchant le passage et le stationnement des véhicules sur celui-ci. Un semis d'engrais vert sera réalisé dans un premier temps afin d'aider à la reconstitution du sol avant de planter des massifs de vivaces. Le choix des végétaux s'effectue en lien avec le service espaces verts de Carantec afin d'introduire de nouvelles plantes et compositions mais aussi de trouver des solutions pour planter sur des sols pauvres et chahutés.

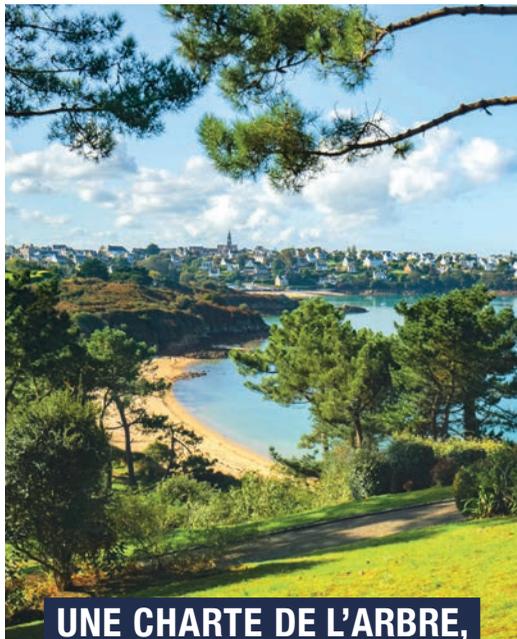
Les travaux seront réalisés par les services techniques, en régie, après l'enfouissement des lignes aériennes. ●



INSCRIVEZ-VOUS POUR PARTICIPER AU JARDIN PARTAGÉ

La commune initie un projet de jardin partagé de 900 m² à proximité de l'école des Cormorans, afin d'offrir un espace de convivialité dédié au jardinage. Passionné de jardinage ou amateur, vous souhaitez vous y investir pour partager vos envies, apporter vos idées ou apprendre des autres ? Participez à la création et à la vie de ce jardin qui ouvrira ses portes au cours du printemps 2022 !

Avant l'organisation prochaine d'une réunion publique, signalez-vous auprès de la mairie ou par email à environnement@ville-carantec.com



UNE CHARTE DE L'ARBRE, UNE DÉMARCHÉ INNOVANTE

Afin de réaliser une charte de l'arbre et du cadre végétal permettant de définir, de qualifier, et de conforter la place du végétal sur la commune une consultation est en cours pour désigner un bureau d'étude spécialisé.

La première étape est un travail d'inventaire qui permettra la caractérisation des éléments végétaux. Ce travail permettra de proposer des solutions concrètes pour la préservation, le renforcement et le renouvellement du patrimoine végétal public et privé.

Un plan d'actions sera établi pour identifier :

- les espaces publics à renforcer en termes de plantation ;
- répertorier les sites prioritaires et les arbres remarquables ;
- établir des préconisations de palettes végétales ;
- et mener des actions auprès du public.

Dans le Finistère, la commune de Carantec sera l'une des premières à s'engager dans une telle démarche.

RÉDUIRE NOS DÉCHETS PENDANT LES FÊTES

Chaque année, des millions de tonnes de déchets issus de nos activités à terre, dont 4 à 12 millions de tonnes de plastiques, finissent en mer. Pour préserver l'environnement, la municipalité a organisé le 16 octobre dernier, en coordination avec l'association Bretagne Vivante, une opération de nettoyage de l'estran. Près de 60 participants ont collecté plastiques, morceaux de ferraille, verre, et autres débris. Un grand merci à eux !

Le meilleur moyen pour prévenir ces pollutions est de produire moins de déchets ou de les recycler. Lors des fêtes de Noël, près de 330 tonnes de déchets sont collectées par Morlaix communauté. Il est donc important de poursuivre nos efforts de tri en utilisant les sacs jaunes ou les containers enterrés. Les cartons (de jouets, d'électroménager...), les déchets électriques et électroniques ou encore le sapin de Noël, s'il ne peut être replanté, doivent être déposés en déchèterie. Le matériel informatique, jouets et vêtements non utilisés peuvent être recyclés et réemployés par les partenaires de l'économie sociale et solidaire comme Emmaüs, les Chiffonniers de la Joie, Terre d'Espoir à Morlaix... Donner une deuxième vie aux objets permet d'éviter d'en faire des déchets et contribue à soutenir une économie locale, sociale et solidaire.



JEANNE GOUDE
Mère de
Marie-Louise CLAUDE

Le Parc Claude-Goude, on s'y promène, on admire les arbres, la végétation, son architecture, mais peu de personnes connaissent son histoire. Marie-Louise Claude, fille de Jeanne Goude qui a légué le parc à la commune, a bien voulu retracer l'historique et nous livrer quelques recommandations sur son devenir.

La pointe de Pen-al-Lann rester un poumon pour

GRAND ANGLE : POUVEZ-VOUS NOUS RETRACER L'HISTORIQUE DE LA CRÉATION DU PARC CLAUDE-GOUGE ?

Marie-Louise Claude : L'histoire du Parc commence par celle de Pen-al-Lann, pointe des Ajoncs, sur laquelle sont plantés dans les années vingt cyprès de Monterey et pins maritimes. Ils prospèrent si bien que la pointe devient un bois où beaucoup de Carantécois aiment se promener.

La jeune Jeanne Goude, née avec le siècle à Brest, étudiante en médecine, venant en vacances à Carantec rencontre mon père, André Claude. Juste avant la guerre, ils envisagent l'achat de la moitié de la propriété de Mme Mézière, en vente avec la maison de garde. Mais pendant la guerre, les Allemands font sauter la villa principale et en 1944, c'est tout son terrain, avec les volumineux décombres de la villa, que Mme Mézière vend à ma mère.

Il faut nettoyer, défricher, mettre en valeur les arbres et faire disparaître les ruines. Afin de rendre à la nature le site dévasté, ma mère a l'idée de faire construire des terrasses fleuries, dont elle dessine les plans. Mon père, passionné d'arbres, commande et plante de ses mains des espèces rares.

Dans les années 60, l'urbanisation de Pen-al-Lann s'intensifie, accompagnée de l'abattage de nombreux arbres. En 1972, le phénomène s'accélère.

Ma mère propose alors à René Simon, maire de Carantec, de donner à la municipalité un hectare et demi de son terrain afin que cet espace boisé soit définitivement à l'abri des pressions spéculatrices pour l'agrément des Carantécois et des générations futures. Ce sera le parc municipal Claude-Goude, dont le Conseil municipal vote avec enthousiasme la création à l'unanimité.

À cette époque, on connaissait moins la vie des arbres et leurs bienfaits pour l'humanité et la planète, mais ma mère, toujours médecin en exercice en dispensaire, en avait la perception intuitive.

Quelques années plus tard, à l'initiative de René Simon, l'ajout d'une parcelle comportant les terrasses (propriété des époux Cloarec depuis 1968) donnait au Parc, sa superficie de 2,1 hectares.

Dix ans plus tard, un élu envoyait en scierie une soixantaine des plus beaux cyprès qu'il était censé protéger.

G.A. : QUELS SERAIENT VOS SOUHAITS ET VOS PRÉCONISATIONS SUR L'ÉVOLUTION DU PARC DANS LES ANNÉES À VENIR ?

Marie-Louise Claude : Compte tenu de la facilité des plants et des arbres à se reproduire dans le Parc, il est impératif d'éliminer les jeunes pousses qui menacent son équilibre et plus qu'urgent d'arracher les espèces invasives (montbretias) qui le défigent.



ann doit Carantec



Tout en restant conforme aux vœux de la donatrice, quelques enrichissements de la biodiversité seraient les bienvenus.

Un reboisement léger en partie haute, la plantation de quelques cyprès de Lambert en bord de mer afin de reconstituer un rideau protecteur aux vents dominants, l'aménagement d'une zone avec une mare pour que les amphibiens reviennent là où l'eau suinte dans la carrière, enfin la création d'une haie avec sept ou huit espèces mélangées où la faune sauvage (insectes, oiseaux, etc.) trouvera gîte, refuge et couvert.

Des vivaces colorées (helenium, helianthus etc.) pourraient égayer les terrasses et il faudrait faire revenir pervenches, anémones et primevères dans les sous-bois. Toute plantation devra s'intégrer à l'existant, être facile à entretenir, s'adapter au réchauffement climatique et avoir un besoin modéré en eau. Aucune plantation ne peut se faire sans arrosage régulier (goutte à goutte).

Enfin il serait bénéfique de réactiver l'inscription du Parc au réseau des refuges de la Ligue de protection des oiseaux (L.P.O).

En conclusion, tout doit concourir à l'épanouissement du patrimoine botanique confié par la donatrice. Des chemins soigneusement entretenus doivent permettre aux promeneurs de venir l'observer et s'y ressourcer. Les jeunes pourront s'initier à la vie des plantes, le cycle des saisons, etc. Pour cela il est

indispensable que les spécimens remarquables soient étiquetés.

G.A.: POURQUOI EST-CE SI IMPORTANT DE PRÉSERVER CE SITE ET PLUS LARGEMENT LA POINTE DE PEN AL LANN DE L'URBANISATION ?

Marie-Louise Claude : Toutes les sommités consultées écrivent que ce Parc est unique en Finistère : de par l'âge des arbres, la variété des plantations, l'originalité du site et les perspectives mises en valeur par les grands arbres.

L'urbanisation d'un espace boisé signifie l'abattage des arbres. Or, nous connaissons aujourd'hui toute leur utilité. Sans le couvert des arbres, la vie animale et humaine n'aurait pu exister. Pourvoyeurs en oxygène, ils purifient l'air que nous respirons. Plantés judicieusement ce sont de mer-

veilleux alliés : parapluie, anti-érosion, coupe-vent, isolation thermique, ils régularisent les températures extrêmes. On sait qu'ils ont un effet psychologique bénéfique pour les humains.

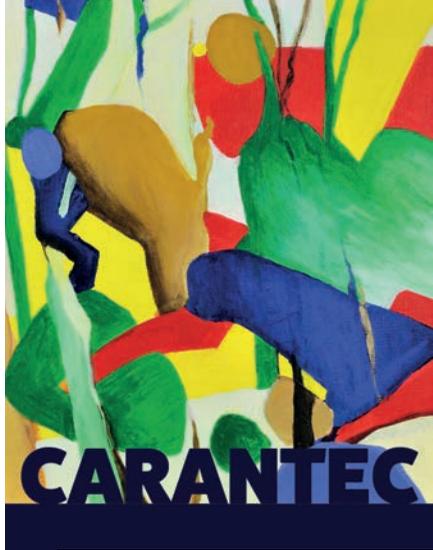
À Pen-al-Lann avec le sol en pente, les arbres sont indispensables. Les contraintes du PLUi pour les nouvelles constructions me semblent sages, mais il faudrait encourager les propriétaires à faire quelques plantations dans les terrains où tous les arbres ont été abattus dans le passé livrant la pointe à l'érosion, à l'appauvrissement en biodiversité et les arbres restant à l'assaut des tempêtes. La pointe de Pen-al-Lann doit rester un poumon pour Carantec et un lieu de promenade avec un pôle attractif à la fois naturel et pédagogique que peut représenter le Parc Claude-Goude. ●

DES IDÉES À LA PELLE...

À la demande de la municipalité de Carantec, deux groupes d'étudiants planchent actuellement sur le parc Claude-Goude.

- Le premier projet, porté par les étudiants BTS Gestion et Protection de la nature du lycée agricole de Suscinio, est de faire un **diagnostic écologique et d'établir un plan de gestion du parc pour redécouvrir la biodiversité et la richesse botanique** de cet espace.
- Le deuxième projet, porté par 12 étudiants adultes en formation au CFPPA de Kerliver à Hanvec, est plus axé sur une **analyse paysagère suivie d'un plan de gestion différenciée avec des propositions d'aménagements sur la partie basse du parc**. Chaque étudiant sera porteur d'un projet.

La finalité de ces deux études complémentaires sera présentée en mairie fin avril/début mai.



SALON DES ARTS À CARANTEC

DU 11 DÉCEMBRE AU 9 JANVIER

Les panneaux rénovés par quelques bénévoles de l'association sont prêts à accueillir les 40 artistes peintres professionnels ou confirmés. 7 sculpteurs se joindront à eux.

Les éléments « eau/mer, air/ciel, terre/arbres, rocs/feu, couleurs » tels qu'énumérés par Anne Marrec, côtoieront portraits et personnages. L'objectif étant, pour nombre d'artistes, d'arriver à rendre compte de l'émotion d'un instant à celles et ceux qui poseront le regard sur les œuvres.

+ D'INFOS

Entrée gratuite.
Ouvert tous les jours
de 14 h 30 à 18 h 30
1^{er} étage de la Mairie.

ATELIERS D'ÉCRITURE À LA MÉDIATHÈQUE

DÈS LE 6 JANVIER

Nous vous proposons un atelier d'écriture animé par Emmanuelle Prigent-Godec sur le thème des « plaisirs minuscules ». Ce moment autour de l'écriture se veut ludique et convivial, il s'étalera sur un cycle de 6 séances.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

02 98 78 31 17
mediatheque@ville-carantec.com

EXPOSITION À LA MAISON PENANAULT À MORLAIX

DU 29 OCTOBRE 2021
AU 6 JANVIER 2022

Parce que notre territoire est inspirant, attachant et généreux en permettant à tous de s'épanouir, nous avons voulu révéler son fabuleux potentiel.

Le révéler au travers des femmes et des hommes qui créent, entreprennent, mènent des projets ici avec passion, talent et conviction.

Le révéler aussi à travers ses habitants et personnalités, solidement arrimés à leurs Baie de Morlaix et Monts d'Arrée, dont ils nous révèlent les coins les plus chers à leur cœur... parfois méconnus.

Des parcours et des lieux qui nous font rêver, qui suscitent notre fierté de vivre ici, sur ce territoire où le champ des possibles est grand ouvert.

Ces deux séries de photos ont été réalisées en 2020 et 2021 par le photographe Franck Betermin dans le cadre de la démarche d'attractivité du territoire menée par Morlaix Communauté.

29 oct. 2021 > 6 jan. 2022

[Rêvez]lations
#LeMorlaixDesPossibles,
50 photos pour révéler
notre formidable potentiel !

MORLAIX COMMUNAUTÉ
RUE DE MONTAIGNE
29200 MORLAIX

MORLAIX COMMUNAUTÉ
RUE DE MONTAIGNE
29200 MORLAIX

MORLAIX COMMUNAUTÉ
RUE DE MONTAIGNE
29200 MORLAIX

En raison de la crise sanitaires,
certaines animations
sont susceptibles d'être annulées.



**SPECTACLE DE MAGIE
« CLOWN MAGICIE »**

**MERCREDI 22 DÉCEMBRE
À 15H**

Au cinéma L'Étoile.
Suivi d'un goûter offert
aux enfants.



**CONTES DE NOËL
À LA MÉDIATHÈQUE**

JEUDI 23 DÉCEMBRE À 18H

Les vacances de Noël sont toujours un moment privilégié pour se retrouver en famille, Cette année les enfants (et leurs parents) sont invités pour une séance de contes de Noël le jeudi 23 décembre à 18 h. Nous vous avons également préparé des sacs surprises pour petits et grands, soyez curieux et venez emprunter une sélection de documents « les yeux fermés » des thématiques vous seront proposées pour vous guider dans votre choix.



+ D'INFOS

02 98 78 31 17
mediatheque@ville-carantec.com

**LES ANIMATIONS
DE NOËL**



**VEILLÉE CONTÉE
DE NOËL**

JEUDI 23 DÉCEMBRE À 18H

À la Médiathèque.
Gratuit sur réservation.

**10^e ÉDITION DU « DERNIER
BAIN DE L'ANNÉE »**

MARDI 28 DÉCEMBRE À 15H

Au Kelenn.

L'affiche réalisée par Laurence Poidatz est vendue au profit de la SNSM. Vin chaud et chocolat chaud pour les baigneurs.

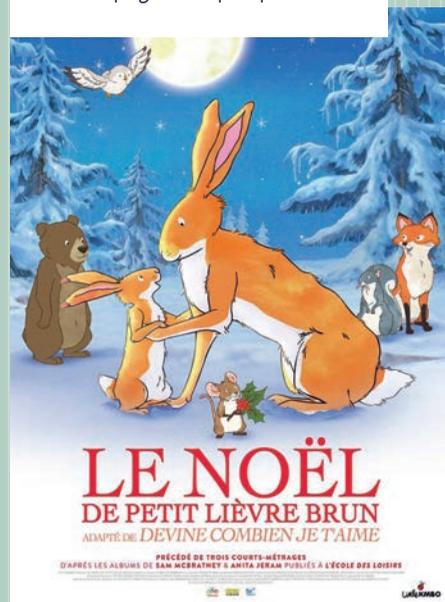
Dégustation d'huîtres et vin chaud au Club Nautique à partir de 18 h 30 : Huîtres offertes par la **municipalité** et le « traditionnel » vin chaud offert par **Airs de Fête** pour la convivialité, le partage, l'échange...

Un sculpteur de ballons sera présent pour le grand bonheur des petits et des plus grands.

CINÉMA

Pendant les vacances de Noël, l'équipe du cinéma L'Étoile a sélectionné une programmation diversifiée pour petits et grands :

- **MARDI 21 - 14H**
Le peuple loup
À partir de 8 ans
- **JEUDI 23 - 10H30**
Le Noël du petit lièvre brun
À partir de 3 ans
- **JEUDI 23 - 14H30**
Les Tuches 4
Pour adolescents et adultes
- **DIMANCHE 26 - 10H30**
Maman pleut des cordes
À partir de 5 ans
- **MARDI 28 - 14H**
Ma mère est un gorille,
À partir de 6 ans
- **JEUDI 30 - 10H30**
Zébulon et les nouveaux docteurs
à partir de 3 ans
- **DIMANCHE 2 - 10H30**
Même les souris vont au paradis
À partir de 6 ans
- **31 DÉCEMBRE - 20H30**
Film surprise!
Accompagné de quelques bulles





PORTRAIT

GUILLAUME CASTEL

en 6 lettres

Né à Morlaix et installé à Plouégat-Guérand, le sculpteur Guillaume Castel a passé en novembre une semaine en résidence artistique à l'île Louët. Il a invité des artistes bretons à venir le rejoindre pendant 4 jours.



Entre commandes publiques, commandes de collectionneurs privés, résidences d'artistes multiples, expositions en France et en Europe, happenings (des centaines de pâtés de sable sur une plage de l'île Callot), Guillaume Castel exerce sa passion sous différents formats. D'abord créateur de meubles, de luminaires à base de récup' ou de bois flotté, l'artiste se confronte ensuite à la sculpture :
Toute création implique le doute et il dit « *douter tous les jours, remettre en question son travail tous les jours, mais l'aborder également comme un jeu, un plaisir.* »



Bien qu'il se dise solitaire, Guillaume Castel apprécie de s'entourer d'artistes, comme il vient de le faire début novembre à l'île Louët. S'il aime le côté éphémère d'une résidence artistique, ce projet lui a permis cette fois d'observer d'autres artistes découvrir l'île, de voir naître l'inspiration et d'échanger au rythme des marées.

Comme le dit Julien Thomas, photographe et ami, présent sur l'île : « *L'artiste a eu la bonne idée de se libérer de toute obligation de résultat, de se mettre à l'écoute de l'île, de sa respiration et c'est bel et bien celle-ci qu'il est venu chercher, bien plus que l'inspiration.* » En gardien de phare magnifique, il devient grand observateur du marnage, qui fait que cette île minuscule à marée haute se réinvente à marée basse.

À DÉCOUVRIR

*Je doute tous les jours,
je remets en question
mon travail tous les jours,
mais je l'aborde également
comme un jeu,
un plaisir.*



comme territoire

Fidèle à son territoire, les deux pieds bien plantés sur le sol breton, il « pratique la Baie de Morlaix » depuis son enfance, il y est pêcheur, plongeur, kayakiste.

Un grand-père pêcheur, l'autre agriculteur, Guillaume naît de cette fusion entre la terre et la mer. Son territoire est son inspiration : les graines, les algues constituent la source de ses œuvres.



comme sculpture

La sculpture a fini par s'imposer pour l'artiste au fil du temps.

Ses inspirations sont multiples : les expositions auxquelles l'amenaient ses parents férus d'art, le Land Art pour son côté proche de la nature, auquel il s'est essayé au début en s'inspirant d'Andy Goldsworthy, puis la scène artistique contemporaine, Brancusi, Giacometti ou Anthony Gormley. Il trouve son plaisir dans le travail de la matière, mais aussi auprès des « collectionneurs fous » qui lui laissent le champ libre lorsqu'ils commandent une œuvre.



comme enfance

Il raconte les parties de pêche sur le dos de son père, dès 2 ou 3 ans, qui lui font découvrir cette baie à laquelle il est si attaché. Dans le jardin potager de ses grands-parents, naît une passion pour la terre qui se traduira par une formation de maraîcher bio, se rapprochant ainsi de la nature qui lui est si chère, avant de pratiquer la sculpture sur métaux.



comme liberté

Le vaste atelier de 200 m² lui donne une liberté presque impensable ailleurs. Soit il se déplace, soit ses sculptures, parfois monumentales, partent dans le monde entier. Toujours avide de faire évoluer son travail, de nourrir les techniques qu'il utilise, Guillaume a plusieurs projets : en 2022, il participera à Gigondas à un parcours artistique. En 2024, il aimerait fêter les dix ans des pâtes de sable en recréant un événement sur Callot.



+ D'INFOS

guillaumecastel.com



EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

En application de l'article L-2121-27-1 du CGCT, cette page est destinée à la libre expression des élus municipaux n'appartenant pas à la majorité.

Vous pouvez nous joindre par mail : pourcarantec@gmail.com ou sur la page Facebook *Pour Carantec*.

LE GROUPE « POUR CARANTEC »

UNE OPPOSITION CONSTRUCTIVE ET ATTENTIVE

Lors de l'installation du conseil municipal (23 mai 2020), nous avons indiqué que nous serions « une opposition constructive ». Dans cet esprit, nous avons voté pour la poursuite de la programmation du **Kelenn** telle qu'elle nous a été présentée au cours du conseil municipal du 4 novembre. Si toutes les incertitudes, notamment financières, qui pèsent sur ce projet sont loin d'être levées, il est temps aujourd'hui de le faire aboutir. En outre, il reprend dans son ensemble les conclusions de l'étude de programmation conduite de novembre 2018 à juillet 2019 approuvée par la majorité actuelle : « *Cette étude est de qualité... Nous donnons un avis favorable sur l'étude de programmation* », avait déclaré N. Segalen, lors du CM du 12 décembre 2019.

Nous notons la reprise des travaux au **Forum** après plus d'une année de suspension due au changement de portage du projet par la nouvelle majorité. Nous serons, là aus-

si attentifs, aux dérives financières qui pourraient intervenir comme à la surface réservée au musée.

Notre vigilance porte également sur les futures destinations qui seront données à l'ancien musée et à l'office de tourisme actuel comme à la gestion différenciée des espaces publics ou à l'état des routes dont aucune n'a été refaite depuis un an et demi.

Nous nous réjouissons comme une majorité de Carantécois de l'attribution du titre de « maire honoraire » par M. le Préfet du Finistère (arrêté du 28/07/2021) à **M. Jean-Guy Gueguen** pour son engagement communal pendant plus de vingt-cinq ans dont dix-neuf ans comme premier magistrat de Carantec.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes et une bonne année 2022.



RAPPEL

Nous assurons une permanence en mairie tous les samedis de 10 h 30 à 12 h.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- Manoa BENMABROUCK**,
le 16 juin 2021
- Juliette JAOUEN**, le 02 juin 2021
- Mila BOURHIS LE DUC**,
le 30 juillet 2021
- Eliott LE VOT**, le 28 août 2021
- Inès POULIQUEN**,
le 05 octobre 2021
- Soan HENRY**, le 13 novembre 2021
- Marin CLECH**, le 16 novembre 2021

MARIAGES

- João DE CAMPOS & Séverine PAUGER**, le 19 juin 2021
- Sébastien LE BONHOMME & Juliette MESSAGER**, le 03 juillet 2021
- Hadrien CHAUDET & Aurélie CHATEL**, le 05 juillet 2021
- Léonard COMBIER & Julie POMMELLET**, le 17 juillet 2021
- Laurent JACQ & Catherine HELFENSTEIN**, le 17 juillet 2021
- Benoit DEMONCHY & Charlotte BAILLON**, le 21 juillet 2021
- Pierre-Yves MINGAM & Claire NÉDÉLEC**, le 24 juillet 2021
- Guillaume GIRARD & Anne Lise RABIN**, le 31 juillet 2021
- Arnaud des PREZ de la MORLAIS & Marie-Catherine JACQUOT**, le 07 août 2021
- Jérémy NABOT & Marie LANGLOIS d'ESTAINTOT**, le 14 août 2021
- Barnabé LANDUREAU & Jacinthe URIEN**, le 03 septembre 2021
- Youenn BOUILLY & Gabrielle BOUTELIER**, le 04 septembre 2021
- Antoine ROLLAND & Aurélie GODET**, le 11 septembre 2021
- Marc BOISSON et Charlotte AUZOU**, le 18 septembre 2021
- Antoine BOURDON & Sandrine UN**, le 18 septembre 2021
- Frédéric BOCCOU & Catherine BEURRIER**, le 25 septembre 2021
- Constantin LECOSSE & Camille LAGRÉE-GROLLEAU**, le 23 octobre 2021
- Quentin NOLLET & N'Goran N'DRI**, le 30 octobre 2021
- Christophe LAFONT & Vanessa MAZZARI**, le 30 octobre 2021



DÉCÈS

- Kylian KLISING**, le 21 juin 2021
- Marie Rose LABAT**, veuve INISAN,
le 04 juillet 2021
- Daniel CELLIER**, le 17 juillet 2021
- Claudine BOGRAND**,
veuve DESPRETZ, le 06 août 2021
- Jean-Marie HAMON**,
le 30 juillet 2021
- Michel GOURITEN**, le 08 août 2021
- Michèle TOUZ**, veuve MICHAUD,
le 11 août 2021
- Jeanne CLÉAC'H**, veuve HAMON,
le 20 août 2021
- Gilbert TOUFFET**,
le 04 septembre 2021
- Yvonne BÉGANTON**, épouse
GUICHOUX, le 06 septembre 2021
- Michel LÉON**, le 13 septembre 2021
- Marguerite LE DUC**, veuve MAURICE,
le 13 septembre 2021
- Alice GALLIOU**, veuve AUTRET,
le 19 septembre 2021
- Françoise BODÉNAN**, veuve CRÉACH,
le 29 septembre 2021
- Danielle CHAUME**,
le 03 octobre 2021
- Andrée BEAUMESNIL**,
veuve CASSIAU, le 06 octobre 2021
- Alain SALAÛN de KERTANGUY**,
le 07 octobre 2021
- Renée AUDREN de KERDREL**,
veuve du COUÉDIC de KERGOALER,
le 16 octobre 2021
- Bogdan-Ionut ANITEI**,
le 16 octobre 2021
- Andrée CANDY**, veuve KERGOAT,
le 12 novembre 2021



“Airs de fête” Carantec
a le plaisir de vous convier à la

BAIGNADE D'HIVER 2021 Carantec

10^{ème} anniversaire

Le mardi 28 décembre
à 15 h
Plage du Kélen

Chocolat chaud et vin chaud
offerts aux baigneurs



Au profit de la **SNSM** de Roscoff - Île de Batz